



Conférence générale

37^e session, Paris 2013

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

37 C/INF.5
13 novembre 2013
Original anglais

Forum des dirigeants de la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

sur le thème

**Mobilisation et contribution de l'UNESCO à l'agenda post-2015
par le biais de l'éducation, des sciences, de la culture,
de la communication et de l'information**

**Note d'information résumant le débat
établie par le Secrétariat**

Introduction

Mercredi 6 novembre 2013, la 37^e session de la Conférence générale a accueilli le Forum des dirigeants sur le thème « Mobilisation et contribution de l'UNESCO à l'agenda post-2015 par le biais de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information ». Trois chefs d'État et de gouvernement ainsi que des ministres venus de 54 États membres ont activement participé à un débat riche et animé dont les modérateurs étaient M. Shashi Tharoor, Ministre d'État indien pour le développement des ressources humaines, et M. Stephen Cole, présentateur vedette d'Al Jazeera en langue anglaise (Doha et Londres). Ce débat visait à redynamiser l'engagement suscité depuis l'an 2000 par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) parmi les gouvernements, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes et de partager une vision du nouvel agenda pour le développement post-2015 ainsi que du rôle que l'UNESCO y jouera.

Tout au long du débat, les dirigeants mondiaux ont échangé leurs points de vue sur la manière d'atteindre une paix et un développement durables dans un monde d'incertitudes et de défis complexes qui transcendent de plus en plus les frontières. Ils ont exprimé la conviction que la voie vers l'avenir devait suivre celle définie par les OMD et les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT). Ces agendas internationaux sont parvenus à déclencher une prise de conscience sans précédent dans tous les pays. Des progrès ont été faits dans la lutte contre la pauvreté, la maladie, l'ignorance et l'inégalité. Mais beaucoup reste à faire : des millions et millions de femmes et d'hommes, filles et garçons, sont encore condamnés à des conditions de vie inhumaines. Pour améliorer ces centaines de millions de vies, il va falloir que la communauté internationale renforce son engagement envers le développement durable et équitable, qui va bien au-delà des politiques économiques, voire environnementales. Inventer de nouvelles approches et répondre aux besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté et en marge de la société constitue une responsabilité collective. Pour réussir, à cet égard, il faut adopter des politiques et des programmes centrés sur la personne et innovants de façon à permettre aux individus et aux communautés non seulement de s'adapter au changement, mais aussi, comme l'a dit le Mahatma Gandhi, d'« être le changement qu'ils souhaitent voir dans le monde ».

L'éducation doit être un objectif clé du prochain agenda mondial. M. Muhyiddin bin Mohd Yassin, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'éducation de la Malaisie, estime que le principal défi à relever est de définir, pour l'éducation, un cadre de développement post-2015 approprié qui établisse un équilibre entre les objectifs universels formulés au niveau mondial et les objectifs nationaux définis et mis en œuvre par les différents pays. Nous devons commencer par intensifier nos efforts en vue d'éliminer l'analphabétisme. Mais il est également impératif de garder à l'esprit que l'éducation est une préparation à participer à la vie d'une communauté. M. Moncef Marzouki, Président de la Tunisie, a insisté sur l'importance de permettre à chacun, et surtout aux jeunes, de trouver un emploi décent en tant que citoyen d'un monde complexe et divers. L'éducation doit, en ce sens, favoriser la créativité, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, la réflexion critique, les compétences numériques ainsi que la tolérance et l'ouverture à d'autres cultures.

La conscience que la culture est un levier du développement a été un autre élément clé des débats. En effet, pour citer Mme Irina Bokova, la Directrice générale de l'UNESCO, la culture est le fondement de l'avenir. Le développement durable ne saurait advenir sans s'inscrire dans l'expérience culturelle des êtres. Cette expérience même est source d'identité, de prospérité et d'harmonie sociale. L'UNESCO devra promouvoir les forces positives de la culture, mais, comme l'a souligné M. Sheikh Nahyan Al-Nahyan Mabararak, Ministre de la culture, de la jeunesse et du développement communautaire des Émirats Arabes Unis, s'exprimant au nom du Président des Émirats Arabes Unis, son rôle sera aussi d'éviter sa politisation en tant que moyen d'opposer les nations et d'engendrer conflits et terreur. De son côté, M. Mohammad Javad Zarif, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, a noté que dans une ère d'interdépendance sans précédent, ce n'est que par la compréhension mutuelle que les problèmes peuvent être

résolus, ce qui exige des gouvernements et de la société civile qu'ils s'engagent à intensifier le dialogue interculturel en vue d'un rapprochement et, finalement, d'une synergie des cultures.

À cet égard, la communauté internationale a été exhortée à mener une réflexion approfondie sur la nécessité d'un nouveau contrat social qui relèverait des défis éthiques et comprendrait un contrat avec la nature, comme l'a préconisé Mme Laura Chinchilla, Présidente de la République de Costa Rica. Pour elle, comme pour d'autres intervenants, il était plus qu'urgent de parvenir à une harmonie entre les peuples et avec la nature. C'est l'essence même du développement durable, qui doit impliquer une action renouvelée vis-à-vis du changement climatique, des pertes de biodiversité ou de la dégradation des océans. Algirdas Butkevicius, Premier Ministre de la République de Lituanie, a souligné que l'agenda post-2015 devait permettre des synergies entre science, politique et société. S'appuyant sur son mandat multidisciplinaire, il faudrait donc que l'UNESCO favorise le développement durable en créant ou renforçant ces ponts dans ses différents domaines de compétence, y compris, comme l'a suggéré M. Hossam Issa, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'enseignement supérieur de la République arabe d'Égypte, les liens entre la culture et la science. De même, Mme Marie Madeleine Mborantsuo, Présidente de la Cour constitutionnelle du Gabon, a souligné la rétroaction qui existe entre la culture, l'éducation et un environnement sain, appelant à reconnaître explicitement ces liens dans les textes constitutionnels nationaux.

En tant que contribution au débat mondial sur la meilleure façon d'orienter l'humanité vers des modes de développement plus efficaces et plus humains, le Forum des dirigeants a été pour les décideurs une occasion d'extrapoler, de tirer les enseignements des réussites et des échecs passés et de déterminer comment les gouvernements, les organisations internationales ainsi que la société civile et les particuliers peuvent œuvrer de concert à l'avènement d'un monde durable. L'élargissement des partenariats mondiaux sera la clé pour faire en sorte que les pays développés et en développement et toutes les parties concernées participent ensemble à la quête d'une paix durable et d'une prospérité partagée au-delà de 2015.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement : un processus inachevé

Dans quel monde voulons-nous vivre ? Telle est la question au cœur de la Déclaration du Millénaire et qui a déclenché, dans le monde entier, des initiatives pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et réaliser l'Éducation pour tous (EPT). Tous ces efforts se sont inspirés d'une vision humaniste d'un monde plus juste et plus équitable pour tous.

La force des OMD résidait dans leur conception, simple et axée sur les résultats. Ils ont été une réussite car ils ont constitué un cadre d'action ainsi que de mesurabilité et de responsabilité commun, qui a permis à différents partenaires du développement de coordonner leurs efforts pour lutter contre la pauvreté et ses causes fondamentales, notamment dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'éducation et de l'égalité des genres.

De vastes progrès ont été accomplis – en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté -, mais ces progrès ont été à la fois insuffisants et inégaux. Il est évident que la tâche consistant à réaliser les OMD n'est pas terminée. Le premier impératif est d'accélérer la réalisation des OMD et de définir un agenda du développement post-2015 plus large, qui permette de répondre aux problèmes nouveaux et émergents, notamment aux défis environnementaux et aux inégalités existant entre les pays et à l'intérieur des pays.

On ne peut arrêter le changement, mais on peut le façonner selon des valeurs communes. La dignité humaine, l'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et le « vivre ensemble » dans la paix en sont des exemples primordiaux. Sur cette base, il est possible de créer un avenir meilleur, plus avisé, innovant et créatif. L'avenir commence ici et maintenant, toutes les interventions l'ont rappelé.

Un paysage mondial en rapide évolution et de plus en plus complexe

La communauté internationale fait face à un ensemble de plus en plus complexe de défis. La quête légitime de prospérité des pays en développement et émergents met par exemple à rude épreuve la capacité de notre planète à absorber l'impact environnemental d'une croissance effrénée et de modes de consommation insoutenables qui menacent notre avenir commun. Le changement climatique s'accélère, les émissions de carbone devant atteindre, d'après les estimations, 40 000 millions de tonnes d'ici à 2020. Les pertes de biodiversité, les pénuries d'eau, la désertification et la dégradation des océans s'amplifient. La dynamique démographique ajoute encore aux pressions qui pèsent sur l'environnement, un environnement dont nous sommes responsables, et non l'inverse. L'humanité se trouve à un moment clé de son histoire.

D'un autre côté, geler les économies et déclarer des taux de croissance zéro ferait inévitablement plonger le monde dans une crise aux conséquences catastrophiques pour les individus et les sociétés. Les récentes crises financières et économiques interdépendantes en ont été une puissante illustration, montrant qu'il fallait d'urgence définir de nouvelles approches du développement.

En dépit des succès notables enregistrés dans un certain nombre de pays au cours de la dernière décennie, l'extrême pauvreté, notamment en Afrique, ainsi que les inégalités qui règnent entre les pays et à l'intérieur des pays, devraient continuer de poser de graves problèmes. Nous devons nous efforcer collectivement de réduire ces inégalités si nous voulons parvenir à un développement durable. Le chômage des jeunes atteint des niveaux record – phénomène mondial compromettant les aspirations de toute une génération, qui risque d'être une « génération perdue ».

L'interconnectivité croissante des nations et des sociétés qui découle de la mondialisation et des progrès des technologies de l'information et de la communication ne s'est pas nécessairement traduite par une plus grande compréhension mutuelle. Le monde reste marqué par des guerres et des conflits douloureux, ainsi que par la montée de l'extrémisme et de la violence. La paix et la sécurité mondiales semblent être un rêve lointain.

Or, les avantages que procurent les technologies de l'information et de la communication demeurent inégalement répartis. Bien utilisées, ces technologies ont le pouvoir de favoriser la liberté et l'égalité. Des écarts technologiques, et les fractures du savoir correspondantes, persistent à l'intérieur des pays et entre les régions, touchant les groupes exclus et marginalisés. Dans un monde globalisé, la connaissance, l'innovation et la créativité sont de plus en plus importantes pour la recherche de solutions aux défis mondiaux et comme moteurs de croissance économique et de prospérité.

Un monde post-2015 caractérisé par la durabilité, l'équité, la dignité, la solidarité et la paix

D'après les discussions tenues dans l'ensemble de la communauté internationale, et notamment au sein du système des Nations Unies, l'agenda du développement post-2015 devrait accorder une place centrale à la paix, à la durabilité et à des actions axées sur l'homme. Il devrait inspirer et orienter des initiatives et des programmes fondés sur des principes d'égalité et d'équité, la solidarité, la participation démocratique et la bonne gouvernance, la mesurabilité et la responsabilisation. Pour être véritablement un facteur de transformation, cet agenda devrait avoir une portée universelle, considérer les situations et les responsabilités propres à chaque région du monde et tenir compte des droits des individus, femmes et hommes. Les appels à la dignité et à la liberté, venus en particulier de la jeunesse, que l'on a entendus lors des soulèvements au Moyen-Orient montrent plus que jamais l'importance cruciale des droits de l'homme sur le plan éthique, politique, social et économique. L'agenda mondial du développement pour les décennies à venir devrait être axé sur ce qui est le plus urgent : l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes, et la dignité par la solidarité.

Le prochain agenda mondial devrait être porteur d'une vision de changement véritable, et ne pas se résumer à une substitution d'acronymes. Toute intervention pour le développement devrait viser fondamentalement l'amélioration durable et à long terme du bien-être des bénéficiaires. Il est impératif de répondre aux besoins de sociétés et d'une planète sous pression.

Il est indispensable de considérer et de mettre en œuvre le développement durable comme une notion globale complexe intégrant des normes économiques, environnementales et sociétales mais aussi des valeurs culturelles, éthiques et spirituelles qui déterminent la destinée des communautés locales, des nations et de l'humanité toute entière.

La communauté internationale a la responsabilité d'envisager et d'établir un nouveau contrat social, qui inclurait un contrat avec la nature, en vue d'intégrer pleinement la paix, la sécurité et la bonne gouvernance dans l'agenda mondial post-2015. Le fait est que le développement ne saurait être durable s'il ne contribue pas à promouvoir la paix et à prévenir et résoudre les conflits dans le cadre de l'état de droit et du système juridique international.

Contributions potentielles de l'UNESCO à l'agenda du développement post-2015

L'UNESCO est « un témoignage de la foi en l'être humain ». Les défis complexes du monde d'aujourd'hui exigent des réponses et des solutions multiformes. Forte de son mandat et de son approche interdisciplinaire, l'UNESCO est on ne peut mieux placée pour contribuer à l'élaboration de ce type de réponse. Il est donc temps de réaffirmer avec force et conviction le mandat de l'UNESCO tout en procurant à l'Organisation les ressources dont elle a besoin pour mener une action énergique et efficace dans ses domaines de compétence : le développement durable ne peut pas être réalisé sans des investissements massifs dans l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Le mandat multidisciplinaire de l'UNESCO est un atout essentiel et un outil sans égal pour mettre au point une conception globale du développement durable. Il sera indispensable de créer des synergies et de nouvelles connexions entre les disciplines, et aussi de jeter des passerelles entre le développement et la culture, l'éducation et la démocratie, l'emploi et la créativité, la durabilité et le partage des connaissances.

L'une des leçons découlant des succès et des limites des OMD est que le développement durable et équitable ne saurait reposer uniquement sur des politiques économiques. Nous avons besoin d'une approche du développement axée sur les êtres humains, portée par des idéaux humanistes et permettant de doter chaque individu des outils qui l'aideront à réaliser pleinement son potentiel. La culture, mais aussi l'éducation, les sciences, la communication et l'information, sont des composantes essentielles d'une telle approche.

Grâce aux cinq fonctions qu'elle exerce traditionnellement – laboratoire d'idées, organisme normatif, centre d'échange d'information, organisme de développement des capacités et catalyseur de la coopération internationale –, l'UNESCO contribue de façon importante aux processus engagés en vue de l'après-2015. En vérité, dans un monde de plus en plus caractérisé par l'interdépendance, où, par exemple, les agriculteurs des zones reculées de la planète peuvent accéder à des services aux moyens d'appareils portables, la coopération scientifique, intellectuelle et culturelle devrait favoriser l'échange de connaissances et l'émergence d'idées novatrices. Une telle coopération permettrait aux individus, aux collectivités, aux gouvernements et aux organisations internationales d'échanger des données d'expérience et des informations fondées sur des données et des faits probants au sujet des politiques, des pratiques et des méthodes mobilisées aux fins du développement, ainsi que des résultats obtenus.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent constituer une priorité transversale

De toutes les formes d'inégalités, celles qui sont fondées sur le sexe comptent parmi les plus persistantes et les plus difficiles à combattre. Partout dans le monde, les femmes et les filles sont encore défavorisées et empêchées de libérer tout leur potentiel, ce qui constitue une violation de

leurs droits fondamentaux ainsi qu'un obstacle de taille à un développement social et à un épanouissement personnel qui soient à la fois viables et intégrateurs. Toutefois, il ne sera pas possible de parvenir au développement si les femmes sont tenues à l'écart. C'est pourquoi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes devront constituer une priorité transversale du programme de développement pour l'après-2015, ainsi que deux objectifs en propre. Pour l'UNESCO, l'accent placé sur l'égalité des sexes implique de consacrer des efforts importants à l'éducation des filles et des femmes, notamment dans le but de faire reculer les taux d'analphabétisme élevés enregistrés parmi ces dernières. La science, la technologie et l'innovation peuvent également être mises à profit pour accélérer l'émergence d'un développement durable. Davantage de scientifiques – et en particulier des femmes – sont requis, en particulier en Afrique. La culture et les industries créatives constituent un autre levier de l'autonomisation des femmes. Dans le monde que nous souhaitons pour la période qui fera suite à 2015, tous les individus, indépendamment de leur sexe, auront les moyens de poursuivre leurs aspirations et de participer pleinement à la vie de la société et à la vie culturelle. Outre qu'il faut donner des chances égales à tous, il faut lever l'obstacle invisible et artificiel qui empêche depuis trop longtemps les femmes et les filles d'exploiter tout leur potentiel.

Répondre aux aspirations de la jeunesse : une responsabilité collective

Étant donné que le développement durable implique de répondre aux besoins des générations actuelles sans rendre ceux des générations futures impossibles à satisfaire, la jeunesse doit figurer au cœur du prochain programme de développement. Les jeunes constituent l'avenir de l'humanité – pourtant, bien trop souvent, leurs ambitions sont étouffées par le chômage, l'absence de possibilités offertes et parce que des décisions ayant des répercussions sur leur vie sont prises sans qu'ils soient consultés. L'UNESCO se doit de s'attaquer à cette injustice, notamment en menant des interventions ciblées à divers titres : développement des compétences, enseignement et formation techniques et professionnels, mobilisation de la science, des technologies et de l'innovation. Cette action collective menée au nom d'un avenir meilleur devra tenir compte de l'opinion et des priorités des jeunes : pour ce faire, il faudra mettre en place des formes de consultation et de gouvernance plus participatives. Il a été suggéré que l'UNESCO s'efforce, par son action diversifiée, de jeter un pont pour les jeunes.

Mesures à prendre en priorité pour lutter contre les inégalités

Le succès de tout programme de développement durable sera jugé à l'aune d'un même critère : l'amélioration tangible de la situation des plus pauvres, des plus défavorisés et de ceux qui sont laissés sur le bord du chemin. Il faudra s'attaquer aux inégalités constatées à l'intérieur d'un même pays ou d'un pays à l'autre, y compris dans les pays riches, et cet enjeu devra figurer dans le programme de développement pour que sa portée soit véritablement universelle. Bien plus qu'à réaliser les Objectifs du Millénaire, il faudra s'attacher, en élaborant le futur programme de développement pour l'après-2015, à réduire les inégalités et à promouvoir l'intégration sociale. On devra donc se concentrer sur les causes de la marginalisation et de l'exclusion, tout en exploitant les possibilités uniques qu'offre l'éducation de réduire les inégalités : en effet, si un accès équitable à un enseignement de qualité n'est pas assuré, la marginalisation des groupes défavorisés persistera encore longtemps.

Dans de nombreux pays, il est tout simplement impossible de répondre aux besoins des enfants et des jeunes handicapés en matière d'éducation. Or, les objectifs de l'éducation primaire universelle ou de l'enseignement obligatoire ne pourront être atteints si les établissements scolaires ne peuvent faire face aux besoins de tous les élèves, notamment en ce qui concerne la nutrition, les installations sanitaires et les dispositions à prendre pour les personnes handicapées. Dans de nombreux pays, ces dernières n'ont qu'un accès limité – quand il n'est pas inexistant – à une infrastructure et à des matériels pédagogiques adaptés. Pour que tous les groupes de la société soient dotés de chances égales, l'UNESCO doit renforcer ceux de ses programmes multidisciplinaires qui favorisent l'accès au savoir et à l'information, et qui se distinguent par la

promotion de politiques ambitieuses dans les domaines des TIC, de l'enseignement scientifique et du développement culturel.

L'accès équitable à un enseignement de qualité est essentiel pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable

L'éducation est un droit humain fondamental. Elle est indissociable du développement durable, de la réduction de la pauvreté, de la démocratie et de la paix. Si l'on observe une progression du taux d'inscription dans les établissements scolaires depuis 2000, il n'en demeure pas moins que 57 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés à l'heure actuelle. Les deux tiers des adultes analphabètes sont des femmes.

L'éducation n'est pas seulement une fin en soi mais un moyen d'atteindre d'autres objectifs en matière de développement. Dans cette optique, elle doit figurer au cœur du futur programme de développement.

Le traitement de l'éducation dans le programme de développement pour l'après-2015 devra s'articuler sur plusieurs impératifs. D'abord et avant tout, il faudra mettre l'accent sur l'équité d'accès à l'éducation et sur la qualité de l'enseignement dispensé – cette double contrainte ne se limite pas au cycle primaire. Par ailleurs, la langue ne doit pas constituer un barrage qui empêche certains de recevoir un enseignement de qualité. Les politiques et stratégies éducatives doivent être équitables et inclusives, de sorte que les enfants marginalisés, notamment ceux qui sont handicapés, puissent en bénéficier et que le système éducatif dans son ensemble soit en mesure de répondre aux besoins de tous les élèves. Le respect du principe d'égalité des sexes exige qu'une attention continue soit accordée à l'accès des femmes et des filles à l'éducation. En définissant des objectifs en matière d'éducation, il faudra aussi prendre en compte les hommes et les garçons, car dans certains pays leurs résultats scolaires laissent à désirer. L'apprentissage tout au long de la vie, notamment au moyen de l'éducation non formelle et informelle, sera un principe directeur.

L'alphabétisation des jeunes et des adultes doit s'intensifier. L'instruction élémentaire est un droit fondamental, mais c'est aussi un indicateur qui permet de contrôler le degré de développement atteint. Aux formes traditionnelles de l'illettrisme vient aujourd'hui s'ajouter une nouvelle forme d'ignorance – face aux nouvelles technologies – qui pourrait représenter un obstacle de taille à l'accès à l'emploi dans le futur. D'une manière plus générale, les systèmes éducatifs doivent accorder une attention accrue à l'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante et de compétences professionnelles. Il est en effet de plus en plus difficile de rendre les jeunes aptes à travailler. Il faut donc faire en sorte que les étudiants, les enseignants et les parents ne considèrent plus l'enseignement et la formation techniques et professionnels comme une filière de second rang. Il est primordial d'instaurer un système d'enseignement et de formation techniques et professionnels qui réponde aux besoins des apprenants et des secteurs concernés, afin de permettre aux futurs artisans et techniciens de faire leur apprentissage et de stimuler du même coup l'entrepreneuriat et la créativité.

D'autres enjeux essentiels devront être pris en compte. Par exemple, la qualité de l'enseignement dépend des enseignants, de leur formation et de leur nombre, qui demeurent insuffisants dans de nombreux pays en développement. Il faut développer les activités de protection et d'éducation de la petite enfance, fondement même de l'apprentissage. L'éducation en vue du développement durable sera elle aussi appelée à jouer un rôle essentiel, car elle sera indispensable pour assurer la mise en œuvre du prochain programme mondial. À cet égard, l'UNESCO est investie d'une responsabilité particulière : appeler l'attention sur une chaîne de réaction dont les différents maillons sont le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et l'éducation en vue du développement durable.

Il faudra mieux sensibiliser les étudiants aux défis auxquels l'humanité fait face au-delà des frontières de leur propre pays, et cela deviendra un aspect important de l'éducation qui, au-delà de

l'enseignement des compétences de base (lire, écrire, compter) et d'autres objectifs d'apprentissage, doit aussi être axée sur l'enseignement des principes de la citoyenneté mondiale. L'éducation est essentielle à la démocratie, envisagée comme un ensemble d'attitudes et de comportements plutôt que comme une série de procédures formelles. À elles seules, en effet, les élections ne sont pas un gage de démocratie. Si les électeurs ne disposent pas des moyens nécessaires pour apprécier les conséquences de l'exercice du droit de vote, la valeur des processus électoraux est remise en question. De même, la souveraineté nationale est vide de sens si seule une petite partie de la population dispose de l'information nécessaire pour l'exercer. La démocratie ne doit pas seulement être le sujet de l'éducation, elle doit en être l'objet même. L'éducation est essentielle pour former des citoyens qui assument un rôle responsable, lucide et actif dans la société. Nous devons respecter la souveraineté et l'autonomie intellectuelle des apprenants et leur enseigner comment réfléchir de façon critique et créative et leur inculquer l'esprit de décision. L'enseignement des principes de la citoyenneté mondiale doit aussi reposer sur la promotion de la compréhension mutuelle, sur la lutte contre la corruption, sur la démocratisation de l'utilisation des nouvelles technologies, sur l'enseignement et l'acquisition des faits historiques, ainsi que sur la familiarisation avec la culture d'autres nations, les religions, et le système des Nations Unies lui-même.

L'arrivée des TIC a profondément modifié la mise en œuvre de l'éducation. Il faudrait que les systèmes éducatifs exploitent davantage le potentiel de ces technologies et des ressources éducatives libres (REL), car les TIC offrent une précieuse occasion de pourvoir sensiblement mieux aux besoins en matière d'éducation. Cela étant, il ne faudrait pas que l'accès généralisé au savoir et à l'information se solde par une standardisation et une uniformisation. Les systèmes éducatifs doivent rester pluralistes. Les TIC peuvent introduire des méthodes d'enseignement innovantes, mais les nouvelles technologies seules ne font pas tout.

L'éducation doit reposer sur la déontologie, l'esthétique et la citoyenneté. En tant que bien public mondial, elle devrait être obligatoire, gratuite et au service de l'intérêt de la personne ainsi que de son développement. Il convient donc que les systèmes éducatifs trouvent un équilibre entre, d'une part, les besoins du marché et de l'État et, d'autre part, les aspirations des personnes et des communautés. Le droit à l'éducation ne peut rester une simple déclaration d'intention. Il doit être intégré à des documents dont les dispositions soient inscrites dans la Constitution des États afin d'apporter des orientations utiles à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives. Dans la mesure où le développement durable suppose une solidarité intergénérationnelle et un impératif d'innovation et d'information, il est inséparable d'un devoir d'éducation des générations actuelles et futures et de l'obligation de leur transmettre leur patrimoine intellectuel, scientifique et culturel, ainsi que les instruments nécessaires pour assumer le changement.

Tout cela ne saurait se faire sans un nouvel objectif relatif à l'éducation, conforme à l'esprit de la *Consultation thématique mondiale sur l'éducation pour l'après-2015*, qui a abouti à la recommandation d'une « Éducation équitable et de qualité et [d'] un apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

Cet objectif relatif à l'éducation devrait être complété par des cibles concernant les priorités thématiques spécifiques suivantes : l'alphabétisation des jeunes et des adultes, l'acquisition des compétences nécessaires dans la vie courante et au travail, les enseignants, l'éducation et la protection de la petite enfance, l'éducation en vue du développement durable et la citoyenneté mondiale.

L'UNESCO doit asseoir son rôle de chef de file de l'éducation et continuer de promouvoir une conception globale de ce secteur dans l'agenda pour le développement post-2015.

La culture, levier et ferment du développement durable

Levier et ferment du développement durable, la culture devrait être, à ce titre, un pilier de l'agenda pour le développement post-2015. À l'heure actuelle, l'économie créative joue, dans le

développement des pays, un rôle de plus en plus important, qui, lorsqu'il est entraîné par la culture, renforce l'intégration sociale, l'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise. En outre, les investissements économiques nécessitent, pour être rentables, une connaissance solide des cultures locales. Il est impératif, si l'on veut assurer la résilience des communautés, de préserver le patrimoine, tant matériel qu'immatériel, pour les générations actuelles et futures.

Cependant, malgré des preuves de plus en plus nombreuses, le rôle de la culture en tant que catalyseur d'une évolution positive avait longtemps été largement oublié ou minimisé, notamment dans les OMD adoptés en 2000. La tendance à concevoir le développement en termes exclusivement économiques, et non comme une combinaison de facteurs économiques, environnementaux et sociaux, a constitué l'une des limites des modèles de développement traditionnels, qui ont souvent fait abstraction de la culture au nom d'une prétendue modernité. La culture n'est pas une simple voie d'accès à des bénéfices économiques, mais plutôt le facteur central autour duquel s'articule la durabilité économique et environnementale. Le développement humain doit être compris comme un tout pour ne pas négliger que l'environnement des personnes est inséparable de leur culture. Sans prise en compte du contexte culturel, il sera impossible d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous ou d'éradiquer la pauvreté en général. La culture est l'élément déterminant pour promouvoir un développement humain et durable global. En 2013, la Déclaration de Hangzhou : *Mettre la culture au cœur des politiques de développement durable* a préconisé d'intégrer à part entière la culture dans l'agenda pour le développement post-2015 par l'entremise d'objectifs, de cibles et d'indicateurs clairs. C'est là la preuve que la communauté internationale du développement a finalement commencé, en partie grâce au travail de l'UNESCO, à reconnaître les limites d'un modèle unique de développement imposé à différentes cultures et à progresser vers l'intégration de la culture aux politiques de développement.

L'UNESCO devrait promouvoir le respect de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, fondements de la paix. Parfois utilisée de manière néfaste pour diviser politiquement et comme prétexte à la violence entre les communautés et les nations. Ce risque de politisation appelle à une vigilance tant individuelle que collective. Les sites culturels du patrimoine mondial devraient servir d'exemple dans le cadre de l'enseignement de l'universalité de la créativité humaine et de la diversité des cultures, conformément aux principes formulés dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001). L'UNESCO devrait également s'efforcer de promouvoir une compréhension ouverte et tolérante de l'histoire du monde, sans perdre de vue l'intérêt de son application pédagogique. Si la culture a le pouvoir de renforcer les identités, elle peut également permettre de favoriser la coopération entre les nations, les communautés et les civilisations. L'Organisation ne devrait pas ménager sa peine pour jeter ces ponts entre les nations et aider les pays et les communautés à se libérer des stéréotypes. Dans le contexte de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), elle devrait également lancer une campagne mondiale contre la violence et l'extrémisme et encourager la création d'une coalition pour le maintien de la paix dans le monde à tous les niveaux, afin de déjouer le terrorisme, l'extrémisme et la violence, y compris à l'école. Pour conclure, il faudrait que l'UNESCO continue de plaider en faveur de l'intégration de la culture au service du développement dans l'agenda post-2015.

Les sciences, catalyseur de l'éradication de la pauvreté et du développement durable

Malgré le rôle primordial qu'elles jouent dans les progrès du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, la science, la technologie et l'innovation (STI) ne sont pas suffisamment prises en compte dans les OMD. Elles sont cruciales pour répondre aux enjeux complexes de la durabilité et de la construction d'un avenir meilleur pour tous, qui devraient occuper une place prépondérante dans l'agenda pour le développement post-2015.

Alors que la science et la technologie jouent désormais un rôle central dans notre expérience du monde, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à leurs bienfaits. Afin d'en tirer le meilleur parti, nous devons renforcer nos capacités humaines et institutionnelles en la matière et veiller à ce que les STI et le savoir soient accessibles à tous et puissent donner lieu à des applications

pratiques. Les STI devraient puiser dans les riches savoirs autochtones et traditionnels. Le transfert de technologie et la coopération scientifique sont également essentiels pour renforcer la solidarité entre les hommes. Il est nécessaire d'échanger les meilleures pratiques relatives aux STI et de promouvoir la coopération entre les centres scientifiques des pays développés et des pays en développement, ainsi que les synergies et la cohérence entre les initiatives menées aux échelles nationale, régionale et mondiale en ce qui concerne la recherche, le développement et l'innovation.

Les gouvernements et le secteur privé doivent s'engager à investir massivement dans le développement d'économies et de sociétés vertes qui favorisent des modes de production et de consommation durables. Cela présuppose de mettre en place des politiques de STI qui promeuvent les technologies vertes et l'énergie renouvelable ainsi que, pour les jeunes, un développement approprié des compétences guidé par l'Éducation en vue du développement durable (EDD) et l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

Nous devons conclure un « pacte avec la nature » et renforcer les sciences au service du développement durable. Il faut, pour ce faire, promouvoir une science durable, qui mobilise tout l'éventail des sciences naturelles, sociales et humaines pour résoudre des problèmes complexes qui appellent des réponses pluridisciplinaires. Il faut également mettre en place une coopération dans le domaine des sciences océaniques afin de faciliter la gestion durable et la sécurité de l'eau, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité, etc.

Il faut, de même, conclure un nouveau contrat social qui réponde aux problèmes éthiques et favorise le rapprochement des cultures. Les sciences sociales et humaines doivent être mobilisées pour mieux comprendre et analyser avec davantage de précision l'un des principaux défis auxquels sont actuellement confrontés tous les pays, à savoir orienter les transformations sociales de manière à assurer l'inclusion. D'autre part, l'inclusion doit constituer un élément transversal de l'agenda post-2015 afin de réduire l'écart qui existe entre pauvreté et richesse. Il importe que les gouvernements, les acteurs internationaux et la société civile en général définissent un seuil minimum du bien-être et intègrent l'inclusion dans les politiques qui concernent les populations les plus défavorisées, les femmes, les jeunes, les migrants, les communautés autochtones ou les personnes handicapées.

Le renforcement de l'interface science-politiques-société doit faire partie intégrante de l'agenda pour le développement post-2015.

La communication et l'information sont essentielles pour promouvoir le développement durable et la démocratie

Il est primordial de promouvoir la liberté d'expression, notamment des médias en ligne et hors ligne libres et indépendants, pour que les démocraties prospèrent et pour aider les citoyens à participer davantage à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de développement. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouant un rôle moteur dans l'édification de sociétés du savoir et dans la résorption de la fracture correspondante, il faut impérativement les intégrer de façon appropriée au futur agenda du développement. En cette époque d'hyperinformation, les TIC sont un facteur essentiel du développement et tandis qu'il existe une grande liberté dans leur utilisation, il n'y a qu'une solidarité relative, et pas d'égalité. Des millions de personnes, en effet, n'y ont pas accès ; or, ce sont souvent celles qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi il faut que la fracture numérique et la capacité à utiliser effectivement l'information et la technologie figurent parmi les priorités de l'agenda pour le développement post-2015.

Susciter des changements concrets pour la période post-2015

Il existe un décalage manifeste entre l'ampleur du mandat de l'UNESCO et le manque évident de ressources financières. Avec seulement 0,45 centime de dollars par personne sur Terre, le budget

de l'Organisation est nettement insuffisant. Ce très faible investissement en faveur de la paix doit être comparé aux coûts engendrés par les guerres et leurs conséquences catastrophiques. Il serait plus avantageux d'orienter les ressources vers l'éducation et le développement afin de promouvoir une conception plus humaniste d'un monde pacifique. En ces temps de réduction drastique du budget de l'UNESCO, il faudrait faire en sorte d'assurer un niveau de financement plus approprié, tout en étudiant de nouvelles orientations stratégiques et en recherchant des synergies efficaces dans les domaines de compétence de l'Organisation. L'UNESCO devra forger des partenariats solides au sein du système des Nations Unies, mais aussi dans le cadre des réseaux élargis mis en place avec la société civile, les commissions nationales, les réseaux d'écoles, les universités, les associations professionnelles et le secteur privé. Le fait de collaborer avec des partenaires et de coordonner l'action menée peut avoir un effet multiplicateur sur les ressources limitées de l'Organisation. En fondant son action sur ces partenariats, de l'échelon mondial à l'échelon local, l'UNESCO pourrait mieux se positionner dans la période post-2015 pour instaurer une solidarité entre les peuples, les cultures et les nations. Dans cette optique, il faut que les États membres envisagent de recourir encore davantage à leurs commissions nationales pour l'UNESCO et d'accroître leur contribution à l'exécution des programmes, activités et politiques de l'Organisation au niveau national, en particulier dans le cadre de la définition de l'agenda pour le développement post-2015 – afin d'établir une présence efficace et significative de l'UNESCO dans tous les pays, d'étendre sa portée, son champ d'action et son impact, et de lui donner, au sein du système des Nations Unies, davantage de poids pour défendre l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement post-2015.

La création de synergies et de liens a été évoquée de manière récurrente dans les discussions tenues au Forum des dirigeants. Il est nécessaire de jeter des ponts entre le développement et la culture, l'éducation et la démocratie, la science et l'éducation, la science et la culture, l'emploi et la créativité, et la viabilité et le partage des connaissances. L'UNESCO occupe une place privilégiée pour mettre en place des approches pluridisciplinaires et intersectorielles. Le débat a abouti à une vision selon laquelle il est possible de combattre efficacement la pauvreté et l'exclusion en agissant en faveur de la dignité et de l'égalité, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes, et en défendant la diversité culturelle. Il faut que l'UNESCO participe activement aux discussions menées entre les gouvernements et les organisations internationales sur la définition de l'agenda mondial pour le développement post-2015 dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information.

Aux fins de l'agenda pour le développement post-2015, il faudrait que l'UNESCO plaide, notamment, pour :

- une éducation et un apprentissage tout au long de la vie équitables et de qualité pour tous ;
- la culture en tant que moteur et catalyseur du développement durable ;
- la science comme accélérateur de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, notamment en mettant l'accent sur les océans, l'eau et la biodiversité ;
- la promotion de la liberté d'expression et des TIC pour le développement durable et la démocratie.